



Commentaires de la CSN présentés au ministre des Finances du Québec

**Conseil fédéral
21 et 22 mars 2018**

Finances publiques depuis 2013-2014

- ▶ Les finances publiques sont passées d'un déficit de 1,661 G\$ en 2013-2014 (au sens des comptes publics) à un surplus budgétaire de 4,362 G\$ en 2016-2017
- ▶ Ce retournement de 6,023 G\$ dans le solde budgétaire s'explique par :
 - ❖ Une augmentation de 9,611 G\$ des revenus budgétaires
 - ❖ Une augmentation de seulement 3,588 G\$ des dépenses totales

Finances publiques depuis 2013-2014

- ▶ Il est incontestable que le retour à l'équilibre budgétaire dès 2014-2015, puis à une ère de surplus budgétaire, a été principalement le fait de compressions budgétaires draconiennes
- ▶ Le gouvernement a fait passer la croissance des dépenses de programmes de 4,1 % en 2013-2014 à 1,6 % en 2014-2015, puis à 0,35 % en 2015-2016
- ▶ En 2015-2016, le gouvernement a non seulement atteint l'équilibre budgétaire au sens de la loi, mais il a réalisé un surplus de 2,191 G\$

Finances publiques depuis 2013-2014

- ▶ Par la suite, les dépenses de programmes ont augmenté de 3,3 % en 2016-2017 et une croissance de 4,6 % est prévue en 2017-2018
- ▶ Globalement, les dépenses de programmes ont augmenté de 2,45 % en moyenne sous le gouvernement Couillard, une croissance très faible compte tenu des besoins et du vieillissement de la population

Finances publiques depuis 2013-2014

- ▶ Les récentes annonces de réinvestissement dans certaines missions ne compensent aucunement le saccage des services publics et des programmes sociaux auquel s'est livré le gouvernement au nom de l'assainissement des finances publiques
- ▶ Le gouvernement entend continuer à mettre en œuvre un contrôle serré des dépenses d'ici 2022-2023, avec un taux de croissance moyen des dépenses de programmes de 3 %

Finances publiques depuis 2013-2014

- ▶ Il est désormais clair pour tous que le gouvernement a ajusté le processus budgétaire :
 - ❖ Pour qu'il génère des excédents permettant d'affecter des sommes croissantes au Fonds des générations
 - ❖ Pour obtenir des marges de manœuvre importantes de façon récurrente au-delà des sommes consacrées au Fonds des générations, sommes qui sont affectées à la réserve de stabilisation
- ▶ Avec les surplus de 2015-2016 et de 2016-2017, le solde de la réserve de stabilisation est de 4,552 G\$

Finances publiques depuis 2013-2014

- ▶ Il est évident que les compressions budgétaires ont été beaucoup plus importantes que ce qui était requis pour le retour à l'équilibre budgétaire au sens de la loi (incluant le versement annuel au Fonds des générations)
- ▶ Cela permet notamment au gouvernement libéral de financer des allègements fiscaux pour les particuliers et les entreprises, ce qui est conforme à ses engagements électoraux

Finances publiques depuis 2013-2014

- ▶ Le gouvernement prétend aussi réinvestir dans les dépenses de programmes. Mais comme nous le verrons, les réinvestissements représentent peu de chose par rapport aux compressions
- ▶ Le contrôle serré des dépenses de programmes prévu pour l'avenir revient à une situation d'austérité permanente qui se traduit par une diminution de l'offre de services publics et de programmes sociaux en termes réels

Finances publiques depuis 2013-2014

- ▶ Ces politiques sont conformes à la vision néolibérale du gouvernement Couillard, dont l'un des objectifs est de réduire le rôle de l'État et de donner plus d'espace au secteur privé

Revenus budgétaires et fiscalité

- ▶ En début de mandat, le gouvernement Couillard a fait en sorte que les revenus autonomes augmentent un peu plus rapidement que le PIB nominal
- ▶ Toutefois, cet effort a été moins important que celui du gouvernement Charest lors de la récession de 2008-2009, où le gouvernement avait notamment relevé le taux de la TVQ
- ▶ Lors des deux dernières années, soit depuis le retour à l'équilibre budgétaire, la croissance des revenus autonomes est devenue sensiblement inférieure à celle du PIB nominal

Revenus budgétaires et fiscalité

- ▶ Cette faible croissance des revenus autonomes s'explique par les allègements fiscaux, tant pour les particuliers que pour les entreprises, qui ont été annoncés lors des derniers budgets
- ▶ Lors de ces deux années, les transferts fédéraux se sont toutefois remis à augmenter
- ▶ Malgré le sous-financement des services publics et des programmes sociaux consécutif aux compressions budgétaires, le gouvernement utilise d'abord sa marge de manœuvre pour rembourser la dette, puis pour réduire les impôts des particuliers et des entreprises

Revenus budgétaires et fiscalité

- ▶ La mise à jour de novembre 2017 consacre ainsi 6,3 G\$ sur 6 ans aux baisses d'impôt des particuliers
- ▶ Les principaux allègements fiscaux accordés aux particuliers par le gouvernement ces dernières années sont les suivants :
 - ❖ Abolition complète de la contribution santé à compter de 2017
 - ❖ Hausse du montant personnel de base
 - ❖ Supplément de 100 \$ par enfant pour l'achat de fournitures scolaires
 - ❖ Réduction du premier taux d'imposition de 16 % à 15 %

Revenus budgétaires et fiscalité

- ▶ Le gouvernement n'a pas oublié les entreprises qui ont bénéficié des allègements fiscaux :
 - ❖ Baisse progressive du taux général d'imposition sur le revenu des sociétés de 11,9 % à 11,5 %
 - ❖ Réduction du taux d'imposition des petites et moyennes entreprises (PME) pour les premiers 500 000 \$ de revenus imposables de 8 % à 4 %
 - ❖ Réduction du taux de cotisation au Fonds des services de santé (FSS)
 - ❖ Allègement fiscal pour favoriser le transfert d'entreprises familiales

Revenus budgétaires et fiscalité

- ▶ Pour la CSN, la marge de manœuvre retrouvée du gouvernement aurait dû être consacrée en priorité à des réinvestissements substantiels dans les services publics et les programmes sociaux, et non à des baisses d'impôt

Revenus budgétaires et fiscalité

- ▶ Afin de stimuler la croissance économique, et pour des raisons électorales aussi , le gouvernement choisit plutôt de réduire le fardeau fiscal
- ▶ Cela compromet l'objectif principal de la fiscalité, soit de financer les services publics et les programmes sociaux dont la société québécoise a choisi de se doter

Revenus budgétaires et fiscalité

- ▶ Dans le contexte d'une économie de marché, des services publics et des programmes sociaux adéquatement financés sont donc nécessaires au bon fonctionnement de la société et contribuent directement au mieux-être de la population, à la cohésion sociale et à la redistribution de la richesse
- ▶ Fondamentalement, il y a deux moyens d'accélérer la croissance des revenus de l'État, ce qui permettrait de rendre les équilibres financiers du gouvernement moins précaires et de financer adéquatement les dépenses de programmes

Revenus budgétaires et fiscalité

- ▶ Premièrement, le gouvernement doit mettre en place des politiques économiques susceptibles de générer un surcroît de croissance économique, ce qui a pour effet indirect de faire croître les assiettes fiscales, donc les revenus budgétaires

Revenus budgétaires et fiscalité

- ▶ Deuxièmement, le gouvernement peut agir directement sur la fiscalité des particuliers et des entreprises. Il s'agit notamment :
 - ❖ D'élargir l'assiette fiscale et d'augmenter les taux de certains impôts et taxes
 - ❖ De s'assurer d'une contribution équitable du gouvernement fédéral au financement des programmes sociaux
 - ❖ De lutter contre l'évitement fiscal, l'évasion fiscale et les paradis fiscaux

Évitement fiscal, évasion fiscale et paradis fiscaux

- ▶ En réponse au rapport de la Commission des finances publiques sur les paradis fiscaux de mars 2017, le gouvernement a déposé un plan d'action pour assurer l'équité fiscale (novembre 2017). Ce plan d'action comporte quelques avancées, mais ne donne pas suite à plusieurs des pistes de solution plus ambitieuses que proposait la Commission

Évitement fiscal, évasion fiscale et paradis fiscaux

- ▶ La CSN salue la volonté du gouvernement du Québec de faire en sorte de percevoir les revenus de TVQ des entreprises qui vendent des biens incorporels au Québec sans y avoir de présence physique, comme Netflix

Évitement fiscal, évasion fiscale et paradis fiscaux

- ▶ Contrairement au gouvernement fédéral qui a choisi de ne pas taxer Netflix, Québec fait preuve de cohérence en cherchant à adapter la fiscalité à l'économie numérique, malgré les défis
- ▶ La mesure 4 du plan d'action prévoit que les fournisseurs étrangers sans présence physique ou significative au Québec auront l'obligation de s'enregistrer auprès de Revenu Québec et de lui verser les taxes de vente perçues (taxe de vente du Québec et TPS/TVH)

Évitement fiscal, évasion fiscale et paradis fiscaux

- ▶ Le gouvernement utilisera tous les leviers à sa disposition pour réclamer aux entreprises concernées les montants dus. Il s'inspirera notamment des expériences des pays étrangers

Évitement fiscal, évasion fiscale et paradis fiscaux

- ▶ La CSN note toutefois que plusieurs des recommandations de la Commission des finances publiques ont été complètement écartées ou largement édulcorées par le gouvernement
- ▶ Ainsi, le gouvernement du Québec n'entend aucunement faire pression sur Ottawa pour qu'il mette fin aux effets pervers des conventions fiscales internationales qui permettent aux entreprises de réduire leurs impôts via les paradis fiscaux

Évitement fiscal, évasion fiscale et paradis fiscaux

- ▶ De plus, le gouvernement n'entend pas demander à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) de réduire ses investissements dans les entreprises qui font de l'évitement fiscal abusif ou de l'évasion fiscale, ce qui représente un actif de 26 G\$

Cannabis

- ▶ À la suite d'une entente d'une durée de 2 ans, le gouvernement fédéral remettra au Québec au moins 75 % de la taxe d'accise sur le cannabis, soit un minimum de 60 M\$
- ▶ La CSN a rappelé que la nouvelle société d'État qui s'occupera de la distribution du cannabis devra réinvestir les profits de façon à faire plus de prévention, à informer la population, à assurer la protection des jeunes, à baisser le taux de criminalisation et à neutraliser le crime organisé

Cannabis

- ▶ L'objectif de la légalisation du cannabis n'est pas d'accroître les revenus de l'État, mais de favoriser une commercialisation responsable axée sur la santé et la sécurité publiques

Réforme de la taxe scolaire

- ▶ Une réforme de la taxe scolaire était nécessaire puisque un nombre croissant de contribuables migraient vers la commission scolaire offrant le taux de taxe scolaire le plus bas
- ▶ Pour mettre fin à cette situation, le gouvernement propose la mise en place d'un taux unique régional basé sur le taux de taxation le plus bas pour chaque région, ce qui occasionnera une diminution de la taxe pour plusieurs contribuables

Réforme de la taxe scolaire

- ▶ L'écart de revenu que pourrait engendrer la réforme sera compensé par une bonification de la subvention du gouvernement afin de maintenir le niveau de financement. La CSN s'assurera que c'est bel et bien le cas

Santé et services sociaux

- ▶ Le gouvernement fait grand cas des réinvestissements de 630 M\$ sur 6 ans qu'il annonce dans la mise à jour de l'automne 2017 (105 M\$ par an de plus de 2017-2018 à 2022-2023)
- ▶ Mais par rapport au financement minimal permettant d'assurer l'offre de service en santé et services sociaux, le manque à gagner est estimé à 3,1 G\$ en 2017-2018

Santé et services sociaux

- ▶ Comparé à ce manque à gagner annuel, un réinvestissement de 105 M\$ est évidemment une somme dérisoire
- ▶ Ajoutons que le manque à gagner cumulatif de 2014-2015 à 2017-2018 s'élève à 8,2 G\$

Éducation et enseignement supérieur

- ▶ Dans la mise à jour de novembre 2017, le gouvernement annonce des investissements de 444 M\$ sur 6 ans en éducation et en enseignement supérieur (74 M\$ par an en moyenne)

Éducation et enseignement supérieur

- ▶ Mais par rapport au financement minimal permettant d'assurer l'offre de service en éducation et en enseignement supérieur, le manque à gagner est estimé à 992 M\$ en 2017-2018. Les réinvestissements annoncés sont donc loin de suffire à le combler
- ▶ Ajoutons que le manque à gagner cumulatif de 2014-2015 à 2017-2018 s'élève à 3,5 G\$

Pauvreté et exclusion sociale

- ▶ Le gouvernement a récemment présenté le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 qui prévoit des investissements de 2,6 G\$ sur 6 ans. L'objectif est de sortir 100 000 personnes de la pauvreté d'ici 2023
- ▶ Il faut saluer l'augmentation des prestations des personnes assistées sociales avec contraintes à l'emploi. Il leur faudra toutefois attendre 6 ans avant de pouvoir couvrir leurs besoins de base, puisque l'essentiel des engagements financiers du gouvernement survient en fin de période

Pauvreté et exclusion sociale

- ▶ En ce qui concerne les irritants, on note que le gouvernement compte mettre de la pression sur les personnes assistées sociales sans contraintes à l'emploi pour qu'elles intègrent le marché du travail, quitte à les pénaliser si elles refusent de participer aux programmes gouvernementaux
- ▶ Comme les plans précédents, le nouveau Plan ne s'attaque pas aux causes systémiques de la pauvreté et risque de pénaliser certains prestataires considérés comme aptes au travail, notamment celles et ceux qui sont proches aidants pour un membre de leur famille

Développement économique

- ▶ Une bonne année 2017 globalement : croissance économique à 2,9 %, faible taux de chômage, bonne performance du secteur manufacturier, etc.
- ▶ La croissance économique devrait diminuer lors des prochaines années, tout en restant au-dessus de 1,5 %

Développement économique

- ▶ Comme toujours, le Canada et le Québec font face à plusieurs défis économiques : protectionnisme des États-Unis, entrée en vigueur de nouveaux accords commerciaux (AECG, PTPGP), changements technologiques liés au virage numérique, etc.

Développement économique

- ▶ La présidence de Donald Trump aux États-Unis occasionne plusieurs problèmes pour le Canada et le Québec :
 - ❖ Les États-Unis font preuve d'un protectionnisme encore plus marqué qu'à l'habitude. Bombardier l'a appris à ses dépens dans le dossier de la C-Series
 - ❖ Droits compensatoires et antidumping : bois d'œuvre, papier journal, papier surcalandré. Droits toujours possibles sur l'aluminium et l'acier
 - ❖ Difficile renégociation de l'ALENA
 - ❖ Réforme fiscale américaine

Développement économique

- ▶ Dans un tel contexte, la CSN estime que le gouvernement doit notamment se doter d'une politique industrielle cohérente dans tous les secteurs d'importance pour l'économie du Québec et ses régions
- ▶ Les initiatives du secteur privé doivent être inscrites dans un cadre d'action public qui encourage une restructuration, une diversification et un dynamisme technologique du tissu industriel

Développement économique

- ▶ La CSN considère que, trop souvent, le gouvernement confond la baisse du fardeau fiscal avec une stratégie de développement économique et social

Chantier Davie (Lévis)

- ▶ Pour assurer la pérennité des activités au Chantier Davie, une mobilisation arc-en-ciel s'est organisée en décembre 2017, réunissant les travailleurs du chantier, la compagnie, des députés provinciaux et fédéraux de tous les horizons et le premier ministre du Québec
- ▶ Le premier ministre canadien a finalement donné signe de vie, malheureusement après le début des mises à pied consécutives à l'achèvement du ravitailleur Astérix

Chantier Davie (Lévis)

- ▶ La CSN, la Davie et la région de Québec continuent d'exiger que le chantier obtienne sa part des contrats de la Stratégie nationale de construction navale (SNCN)

GE Power (La Prairie)

- ▶ En novembre 2017, la multinationale GE a annoncé la fermeture de l'usine GE Power de La Prairie à l'été 2018, ce qui entraînerait la perte de 200 emplois
- ▶ Hydro-Québec continuera de s'approvisionner auprès de GE Power parce qu'aucune autre compagnie n'offre le même type de produits et de services au Québec

GE Power (La Prairie)

- ▶ La CSN estime qu'Hydro-Québec et le gouvernement du Québec auraient dû exercer des pressions pour que GE Power maintienne ses activités au Québec, compte tenu des importants contrats qu'elle obtient d'Hydro-Québec (228 M\$ depuis 5 ans)

Réseau électrique métropolitain (REM)

- ▶ Le gouvernement du Québec a laissé la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) n'exiger aucun contenu local des groupes qui soumissionnent pour les contrats du REM, notamment pour le matériel roulant
- ▶ Pour la CSN, l'éventualité que l'industrie québécoise du transport ferroviaire ne puisse pas profiter d'un projet structurant comme le REM pour se développer est invraisemblable. Aux États-Unis, les entreprises sont protégées par un contenu américain de 60 %, bientôt 70 %. Le contenu canadien en Ontario est de 25 %

Réseau électrique métropolitain (REM)

- ▶ La CSN demande donc au gouvernement d'assurer des retombées économiques durables pour le Québec en imposant une obligation de contenu local à la CDPQ
- ▶ Cette revendication va d'ailleurs dans le sens des recommandations du Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation du gouvernement du Québec, qui propose de rendre les achats gouvernementaux plus structurants pour l'économie et plus avantageux pour les PME innovantes, en passant du « plus bas soumissionnaire » à l'approvisionnement gouvernemental stratégique